

25 mar 2021 -19:36

Appartient à Conseil des ministres du 25 mars 2021

Dotation 2021 destinée à encourager certaines initiatives dans les zones de police

Sur proposition du ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à attribuer pour l'année 2021 une dotation destinée à encourager certaines initiatives dans les zones de police.

Dans le cadre du financement fédéral de la police locale, le budget général des dépenses 2021 prévoit une dotation de 8.188.000 euros destinée à encourager certaines initiatives dans les zones de police. Le projet a pour objectif de répartir cette dotation entre les zones de police.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
kabinet.verlinden@ibz.fgov.be

Marie Verbeke
Porte-parole (FR)
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@ibz.fgov.be

Sofie Demeyer
Porte-parole (NL)
+32 474 87 03 77
sofie.demeyer@ibz.fgov.be